

Conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif / compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette disposition s'applique à l'ensemble des communes et établissements publics de coopération intercommunale. Pour les communes de plus de 3500 habitants et établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants, les conseillers se voient également remettre une note de synthèse suffisamment détaillée lors de l'envoi des convocations pour le vote des documents budgétaires.

La présente note reprend les éléments indiqués (mais non obligatoires) par les circulaires budgétaires et met en avant les chiffres clefs et les réalisations de l'exercice 2025.

## Rappel du cadre général

Pour mémoire, le compte administratif constitue l'arrêté des comptes à la clôture de l'exercice. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre. Il rapproche les prévisions inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice.

Par ce document, le Président de l'exécutif présente un bilan de l'année écoulée. Le compte administratif doit concorder avec le compte de gestion établi par le comptable public. Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes. Chaque section est divisée en chapitre regroupant des dépenses ou recettes de même nature :

- ▶ La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.
- ▶ La section d'investissement est liée aux projets structurants de la commune ainsi qu'aux financements associés.

## Introduction

La structure budgétaire s'articule autour d'un budget principal très important auquel s'agrègent 3 budgets annexes, et le budget de l'Office de Tourisme (EPIC depuis le 1er janvier 2017).

## Tableau des résultats

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2025	Fonct	16 088 980 €	14 854 286 €
	Invest	3 856 671 €	6 003 206 €
Reports de l'exercice 2024	Fonct	4 906 246 €	0 €
	Invest	4 716 299 €	0 €
Total exercice (réalisations + reports)		29 568 198 €	20 857 493 €
<b>Résultat de clôture de l'exercice</b>		<b>8 710 705 €</b>	
RàR reportés en 2026	Invest	3 203 696 €	5 616 853 €
Totaux cumulés		32 771 894 €	26 474 346 €
<b>Résultat financier définitif</b>		<b>6 297 548 €</b>	

## Points marquants

- ▶ Excédent de fonctionnement d'1,2 millions d'euros
- ▶ Ce résultat inclut les résultats des services Environnement et GEMAPI
- ▶ Pour le Service Environnement : le résultat de fonctionnement est de 587 000 €
- ▶ Pour le Service GEMAPI : le résultat de fonctionnement est de 73 000 €

# I. Dépenses de la Section de Fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement s'établissent à **14 854 286 €** en 2025. Qu'elles soient réelles (ayant donné lieu à un décaissement) ou d'ordre (opération de virement ou transfert comptable), elles sont regroupées sur les chapitres suivants :

► **Charges à caractère général (Chapitre 011)** : Il s'agit des dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : contrats d'entretien, de maintenance, prestations de services, dépenses d'énergie et fluides, fournitures par les services techniques, fournitures administratives.

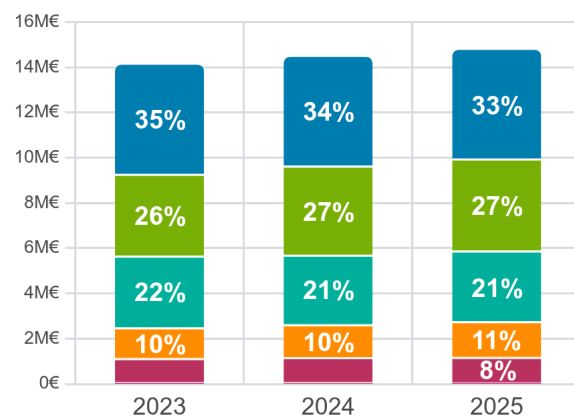
► **Charges de Personnel (012)** : Il s'agit de la rémunération des personnels titulaires et non titulaires, des charges sociales et assurances associées.

► **Atténuation de produits (014)** : Correspond à des reversements effectués telles que l'Attribution de Compensation versée aux communes membres, la contribution au FNGIR ou d'autres reversements.

► **Autres charges de gestion courantes (Chapitre 65)** : Ce poste regroupe les éventuels versements de subventions aux SPIC, aux associations et indemnités des élus.

► **Charges financières (Chapitre 66)** : Il s'agit des intérêts liés aux emprunts contractés par la collectivité.

► **Dépenses d'ordre** : Écritures comptables sans décaissement liées par exemple aux amortissements des immobilisations.



Atténuation de produits en 2025 :	4 890 878 €
Charges de personnel en 2025 :	4 070 857 €
Charges générales en 2025 :	3 124 309 €
Dépenses d'ordre en 2025 :	1 577 167 €
Charges gestion courante en 2025 :	1 122 351 €
Intérêts d'emprunts en 2025 :	68 722 €
Autres dépenses réelles en 2025 :	2 €

Chap	Libellé	BP 2025	CA 2025 *	Exéc BP 2025
011	Charges à caractère général	3 677 649.00 €	3 124 309.35 €	85 %
012	Charges de personnels, frais assimilés	4 370 000.00 €	4 070 857.05 €	93 %
014	Atténuations de produits	4 929 786.00 €	4 890 878.86 €	99 %
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 366 312.00 €	1 122 351.36 €	82 %
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00 €	0.00 €	0 %
	Autres dépenses de gestion des services	0.00 €	0.00 €	0 %
66	Charges financières	80 000.00 €	68 722.60 €	86 %
67	Charges spécifiques	11 000.00 €	0.00 €	0 %
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0.00 €	0.00 €	0 %
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>14 434 747.00 €</b>	<b>13 277 119.22 €</b>	<b>92 %</b>
023	Virement à la section d'investissement	4 779 069.42 €	0.00 €	0 %
042	Opération ordre transfert entre sections	1 620 000.00 €	1 577 167.77 €	97 %
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>6 399 069.42 €</b>	<b>1 577 167.77 €</b>	<b>25 %</b>
D 002	Déficit de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0 %
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>20 833 816.42 €</b>	<b>14 854 286.99 €</b>	<b>71 %</b>

\* Y compris charges rattachées

92% de réalisation car moins de frais de traitement des déchets (bois et emballages), moins de carburant. Provision pour risque maladie non utilisée, postes budgétés non réalisés. Dépenses exceptionnelles prévues non réalisées.



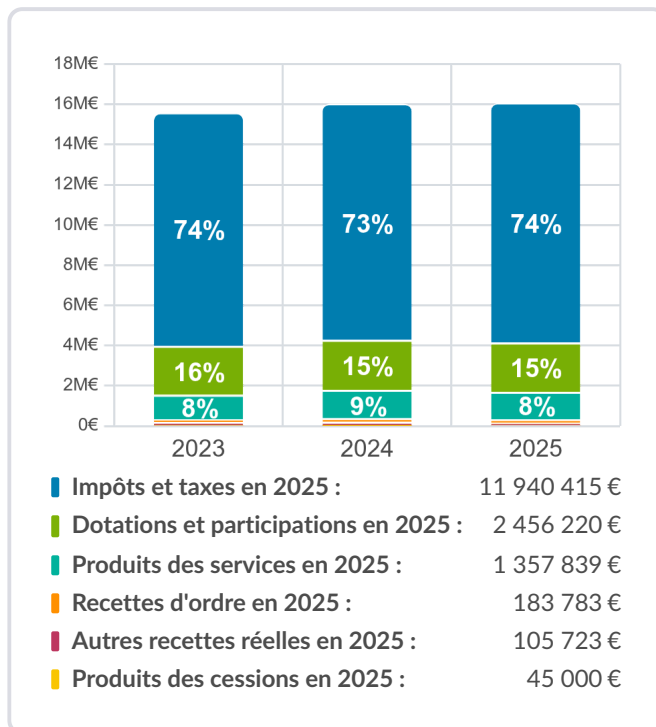
Taux de réalisation  
dépenses de Fonct

**92%**

## II. Recettes de la Section de Fonctionnement

Les recettes totales de fonctionnement s'établissent à **16 088 980 €** en 2025. Qu'elles soient réelles (ayant donné lieu à un encaissement) ou d'ordre (opération de virement en transfert comptable) elles sont regroupées sous les chapitres suivants :

- ▶ **Atténuation de charges (Chapitre 013)** : Concerne les remboursements de salaires de personnels en arrêt ou autres charges par divers organismes.
- ▶ **Produits des Services (Chapitre 70)** : Regroupent les sommes encaissées au titre des prestations de services facturés aux usagers, de reversements ou mise à disposition de personnels.
- ▶ **Impôts et Taxes (Chapitre 73+731)** : Impôts directement perçus, cotisations sur la VAE, versement du FPIC et ensemble des taux prélevés par l'intercommunalité.
- ▶ **Dotations et Participations (Chapitre 74)** : Il s agit des Dotations Intercommunalite ou de compensation versées par l État et les participations éventuelles versées par d'autres organismes.
- ▶ **Autres Produits de Gestion Courantes (Chapitre 75)** : Concerne les recettes encaissées au titre de la mise à disposition des bâtiments ou du patrimoine de la collectivité.
- ▶ **Produits spécifiques (Chapitre 77)** : Concerne des écritures de régularisation ou de cessions.



Chap	Libellé	BP 2025	CA 2025 *	Exéc BP 2025
013	Atténuation de charges	10 000.00 €	26 537.58 €	265 %
70	Produits services, domaine et ventes div	1 393 472.00 €	1 357 839.64 €	97 %
73	Impôts et taxes	3 611 273.00 €	3 658 803.46 €	101 %
731	Fiscalité locale	8 152 778.00 €	8 281 612.00 €	102 %
74	Dotations et participations	2 479 047.00 €	2 456 220.00 €	99 %
75	Autres produits de gestion courante	81 000.00 €	78 656.46 €	97 %
	Autres recettes de gestion des services	0.00 €	0.00 €	0 %
76	Produits financiers	0.00 €	0.00 €	0 %
77	Produits spécifiques	0.00 €	45 528.41 €	0 %
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0.00 €	0.00 €	0 %
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>15 727 570.00 €</b>	<b>15 905 197.56 €</b>	<b>101 %</b>
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>200 000.00 €</b>	<b>183 783.27 €</b>	<b>92 %</b>
R 002	Excédent de fonctionnement reporté	4 906 246.42 €	4 906 246.42 €	100 %
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>20 833 816.42 €</b>	<b>20 995 227.25 €</b>	<b>101 %</b>

\* Y compris produits rattachés

Recettes supplémentaires d'IFER. Baisse des rachats/soutiens des repreneurs. Décalage encaissement aides sur poste référent mobilité et sur études règlementaires des digues.



Taux de réalisation  
recettes de Fonct

**101%**

### III. Dépenses de la Section d'Investissement

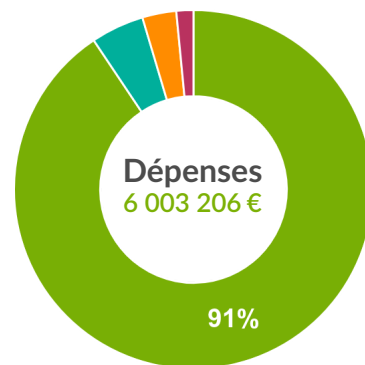
Les dépenses totales d'investissement s'établissent à **6 003 206 €** en 2025. Les dépenses d'investissement regroupent les opérations qui ont vocation à modifier le patrimoine de la collectivité. On y retrouve :

► **Les dépenses d'équipement** : Elles se répartissent entre les immobilisations incorporelles (20), corporelles (21), en cours (23) ou financières (26, 27). Il s'agit d'opérations de construction ou d'aménagement de bâtiments, des travaux d'infrastructure, d'achats de matériels durables ou plus rarement d'acquisition de titres de participation. Elles peuvent également concerner des subventions d'équipement versées à des tiers en participation au financement de leurs investissements.

► **Les dépenses financières** : Elles concernent principalement le remboursement du capital des emprunts (compte 16) : Lorsque la collectivité emprunte auprès d'une banque, elle doit ensuite rembourser chaque année une partie du capital et des intérêts. La part du capital remboursé constitue une dépense d'investissement; les intérêts étant comptabilisés dans la section de fonctionnement.

► **Les dépenses d'ordre** : Écritures sans décaissement liées aux transferts entre sections ou opérations patrimoniales.

► **Chapitre D001** : Déficit d'investissement reporté, lié au décalage entre l'engagement des dépenses et la perception des recettes d'investissement à venir (subventions, emprunts) ou à un puisement dans le fonds de roulement de la collectivité.



■ Dépenses d'équipement :	5 439 989 €
■ Remboursement du capital :	287 196 €
■ Dépenses d'ordre :	183 783 €
■ Autres dépenses réelles :	92 238 €

Chap	Libellé	BP 2025	CA 2025	RàR au 31/12
018	RSA	0.00 €	0.00 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 756 258.00 €	599 553.05 €	834 253.00 €
204	Subventions d'équipement versées	2 351 948.00 €	825 924.28 €	1 178 176.00 €
21	Immobilisations corporelles	6 813 389.67 €	1 712 470.71 €	1 432 149.00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00 €	0.00 €	0.00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 807 449.00 €	2 302 041.93 €	2 172 275.00 €
Total des opérations d'équipement		0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>16 729 044.67 €</b>	<b>5 439 989.97 €</b>	<b>5 616 853.00 €</b>
13	Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non-budg)	300 000.00 €	287 196.93 €	0.00 €
	Autres dépenses financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>300 000.00 €</b>	<b>287 196.93 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>17 241 119.67 €</b>	<b>5 819 423.15 €</b>	<b>5 616 853.00 €</b>
040	Opérations ordre transfert entre sections	200 000.00 €	183 783.27 €	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>200 000.00 €</b>	<b>183 783.27 €</b>	<b>0.00 €</b>
D 001 Solde d'exécution négatif reporté		0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>17 441 119.67 €</b>	<b>6 003 206.42 €</b>	<b>5 616 853.00 €</b>

Réalisations : création de l'espace culture et jeunesse MAJIC, modernisation des bornes enterrées, achats camions GOE, rampe de mise l'eau lac des Monts d'Orb, aménagements base de loisirs, schéma directeur d'eau et d'assainissement, fonds de concours, acquisitions immobilières, travaux site Bourgès, travaux post-crue. 5,6 millions sont inscrits en restes à réaliser.

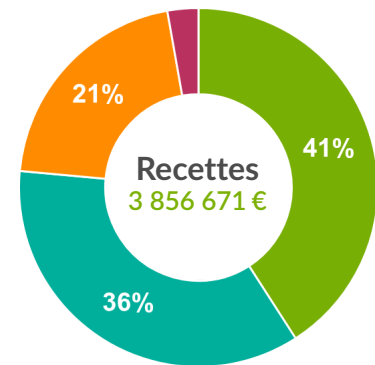
## IV. Recettes de la Section d'Investissement

Les recettes totales d'investissement s'établissent à **3 856 671 €** en 2025. Le budget d'investissement peut être financé par différents types de recettes. Lorsque la collectivité n'utilise pas l'intégralité de ses recettes de fonctionnement, elle peut transférer la somme restante vers le budget d'investissement : c'est la capacité d'autofinancement.

► **Les recettes d'équipement** : Elles concernent principalement les subventions d'investissement (13) reçues de la part de tiers publics tels que l'Etat, la Région, le Département ou tout autre collectivité ou organisme public, ainsi que les recettes d'emprunt (16) ; les collectivités pouvant avoir recours à l'emprunt pour financer leurs investissements, par nature durables (ce qui n'est pas possible pour le fonctionnement).

► **Les recettes financières** : Elles concernent principalement les dotations (10) et l'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : part provenant de l'excédent de la section de fonctionnement devant en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (corrigé des RAR) apparaissant à la clôture de l'exercice précédent.

► **Les recettes d'ordre** : Écritures comptables sans décaissement liées aux opérations patrimoniales ou transferts entre sections dont le virement à la section de fonctionnement (autofinancement prévisionnel de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement).



Recettes d'ordre :	1 577 167 €
Dotations et subventions :	1 372 073 €
Emprunt :	800 000 €
Autres recettes réelles :	107 431 €

Chap	Libellé	BP 2025	CA 2025	RàR au 31/12
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 115 756.00 €	751 355.58 €	2 770 196.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, ...)	1 000 000.00 €	800 000.00 €	0.00 €
	Autres recettes d'équipement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>5 115 756.00 €</b>	<b>1 551 355.58 €</b>	<b>2 770 196.00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	594 000.00 €	620 718.79 €	0.00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000.00 €	0.00 €	24 000.00 €
	Autres recettes financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>674 000.00 €</b>	<b>620 718.79 €</b>	<b>24 000.00 €</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>6 325 751.00 €</b>	<b>2 279 504.05 €</b>	<b>3 203 696.00 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	4 779 069.42 €	0.00 €	0.00 €
040	Opérations ordre transfert entre sections	1 620 000.00 €	1 577 167.77 €	0.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>6 399 069.42 €</b>	<b>1 577 167.77 €</b>	<b>0.00 €</b>
R 001	Solde d'exécution positif reporté	4 716 299.25 €	4 716 299.25 €	0.00 €
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>17 441 119.67 €</b>	<b>8 572 971.07 €</b>	<b>3 203 696.00 €</b>

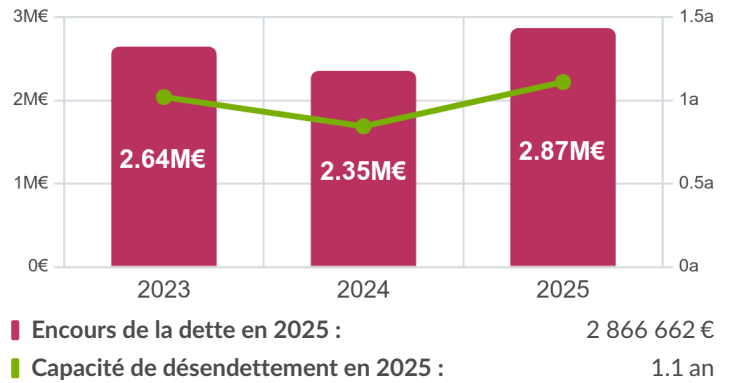
Décalage des subventions en raison des projets partiellement réalisés ou terminés en fin d'exercice, mais 3,2 millions sont inscrits en restes à réaliser. 2 nouveaux emprunts contractés : 200 000 € sur camions GOE ET 600 000 € sur aménagements base de loisirs.

## I. Endettement de la collectivité

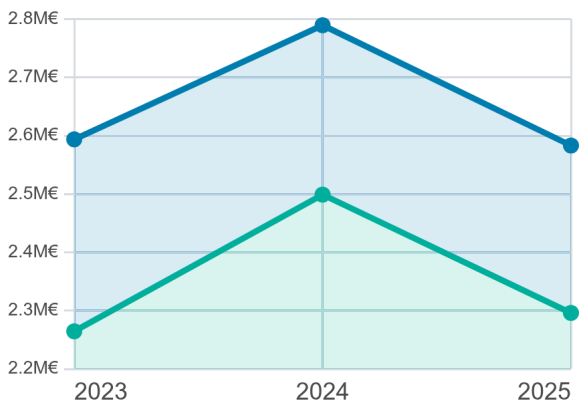
L'encours total de la dette au 31/12/2025 s'établit à **2 866 662 €**. Il correspond au capital restant dû de l'ensemble des emprunts et dettes souscrits précédemment par la collectivité et non encore soldés. Cette dette se traduit au cours de chaque exercice, par le paiement d'une annuité financière composée :

- ▶ Des intérêts positionnés en fonctionnement
- ▶ Du capital positionné en investissement

Pour 2025, l'annuité est de **355 918 €**.



## II. Niveaux d'Épargnes et principaux Ratios



■ **Épargne Brute en 2025 :** 2 583 078 €  
■ **Épargne Nette en 2025 :** 2 295 882 €

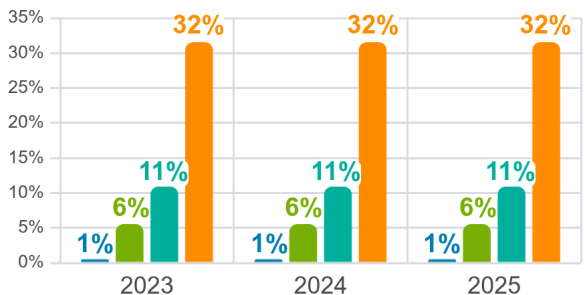
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	651€/Hab
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)	780€/Hab
Dépenses d'équipement brut (investissements réalisés)	231€/Hab
Encours de la dette	141€/Hab
Dotation globale de fonctionnement (versée par l'État)	63€/Hab
Dépenses de personnel / DRF	31%
Dépenses de fonct et remboursement de dette / RRF	85%
Dépenses d'équipement brut / RRF	34%
Encours de la dette / RRF	18%
Épargne brute / RRF	16%

L'**Épargne Brute (2 583 078€)** constitue la différence entre les recettes réelles (hors produits de cession) et les dépenses réelles (hors immobilisations cédées). Premier indicateur de santé financière, elle est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement : en priorité le remboursement du capital de la dette et pour le surplus les dépenses d'équipement.

Le **Taux d'Épargne Brute (16%)** exprime la part des ressources courantes qui ne sont pas mobilisées par la couverture des charges courantes et sont disponibles pour rembourser la dette et investir.

L'**Épargne Nette (2 295 882€)** correspond à l'Épargne Brute après déduction des remboursements de dette et capital. C'est un indicateur de gestion qui mesure la capacité de la collectivité à dégager, au niveau de son fonctionnement, des ressources propres pour financer les dépenses d'équipements souhaitées.

## III. Fiscalité



■ **Taxe Foncier Bâti en 2025 :** 0.50 %  
■ **Taxe Foncier Non-Bâti en 2025 :** 5.54 %  
■ **Taxe Habitation Résid. Sec. en 2025 :** 10.90 %  
■ **Cotisation Foncière des Entr. en 2025 :** 31.56 %

Les effectifs de la collectivité pourvus en Équivalent Temps Plein Annuel au 31/12/2025 sont de **68.00 ETP**.

## Synthèse



La situation financière de Grand Orb est saine : la capacité d'autofinancement nette est satisfaisante et l'endettement est faible. Grand Orb peut rembourser sa dette avec sa CAF brute en un an même avec deux nouveaux emprunts. Néanmoins il faut garder à l'esprit qu'en fonctionnement les dépenses ont tendance à augmenter plus vite que les recettes dans un contexte économique et fiscal très incertain.